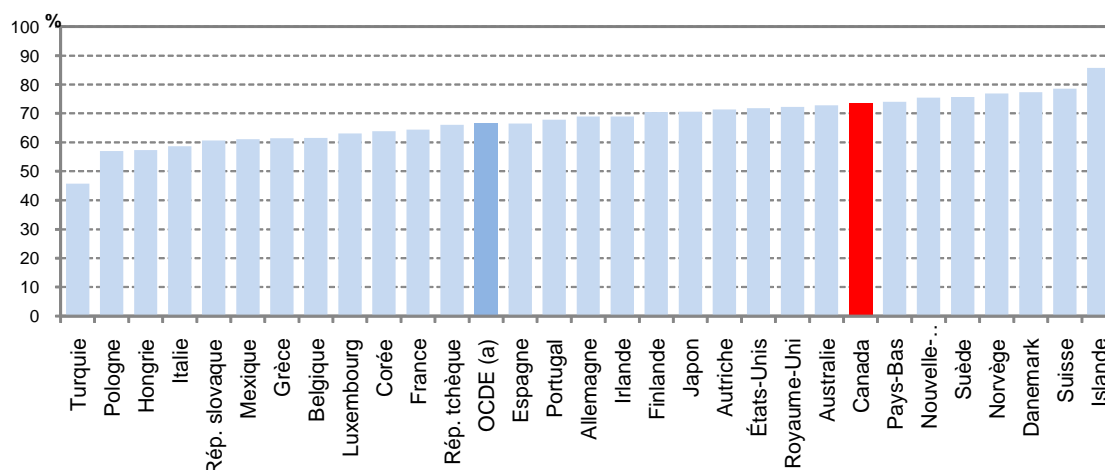


## Perspectives de l'emploi 2008 – Comment le CANADA se situe-t-il ?

Selon les prévisions de l'OCDE, le chômage devrait augmenter courant 2009. Les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2008* prévoient une hausse modérée du taux de chômage au Canada, consécutive au fléchissement de la croissance lié à des conditions défavorables sur le marché du crédit qui se sont prolongées bien au-delà de leur origine, la crise des subprimes aux États-Unis. Et si les exportations des industries extractives constituent une ressource importante, elles ne suffiront probablement pas à déconnecter l'économie canadienne du ralentissement de la croissance aux États-Unis. Néanmoins, le marché du travail devrait être moins affecté qu'au nord de la frontière. Selon les prévisions de l'OCDE, le Canada et les États-Unis devraient avoir sensiblement le même taux de chômage en 2009, marquant ainsi la fin d'une longue période durant laquelle le taux de chômage canadien était supérieur à celui des États-Unis.

**La part de la population adulte occupant un emploi est historiquement élevée.** A 74% de la population adulte en 2007, le taux d'emploi canadien a progressé de 3 points de pourcentage depuis 2000 et dépasse largement la moyenne OCDE établie à 67% (graphique 1). Il est maintenant supérieur de 2 points de pourcentage à celui des États-Unis. Toutefois, les estimations de l'OCDE indiquent que les salaires au Canada étaient en 2006 de près d'un quart inférieurs à ceux observés aux États-Unis, en termes de parités des pouvoirs d'achat.

Graphique 1. Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi  
Emploi, en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans, 2007



a) Moyenne pondérée des pays de l'OCDE.

Source : OCDE (2008), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

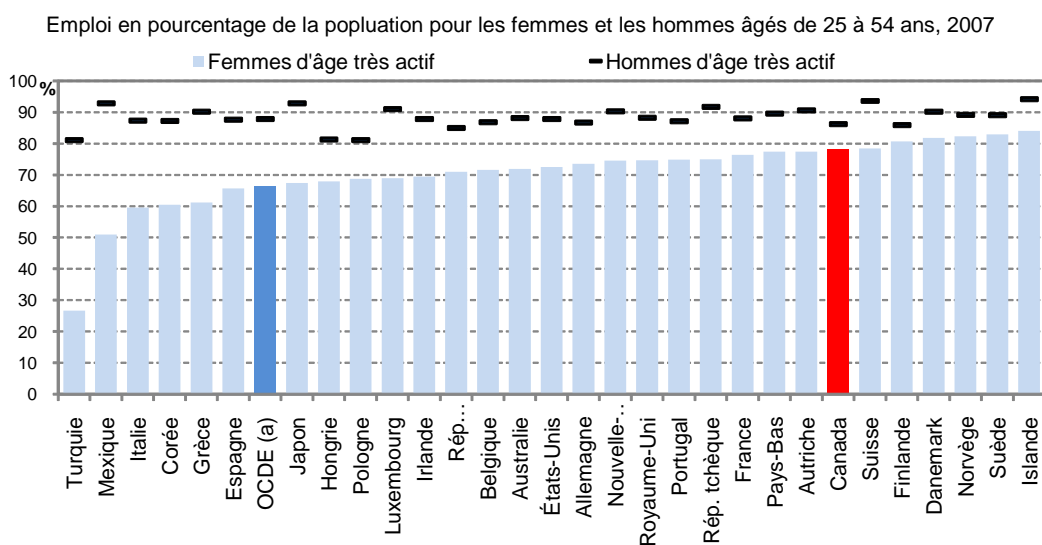
**La flexibilité du marché du travail rend les transitions de l'école à la vie active relativement faciles au Canada.** Les performances récentes des jeunes sur le marché du travail canadien sont très satisfaisantes comparées à celles de la plupart des autres pays de l'OCDE. Une croissance économique soutenue et un marché du travail très flexible par rapport aux standards OCDE ont contribué à la hausse des taux d'emploi ainsi qu'à la baisse du chômage pour l'ensemble de la population, y compris pour les jeunes. Les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* montrent que le Canada combine un taux d'emploi élevé pour les jeunes avec l'un des taux de réussite scolaire les plus importants (le deuxième taux le plus élevé) de la zone OCDE. Le fait que les jeunes au Canada associent couramment études et emploi à temps partiel explique en partie leur taux d'emploi élevé. Cela peut également faciliter la transition entre études et travail à temps plein, car les jeunes se familiarisent avec le monde du travail alors même qu'ils sont encore dans le système éducatif.

**Les opportunités d’emploi des femmes et de certaines minorités ethniques restent moins favorables.**

Le taux d’emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans est au Canada de 8 points de pourcentage inférieur à celui des hommes, un écart de moitié inférieur à celui observé en moyenne dans les pays de l’OCDE (graphique 2). Les *Perspectives de l’emploi de l’OCDE* montrent également que le taux de salaire horaire des femmes d’âge très actif était de 19% inférieur à celui des hommes en 2001. L’écart salarial entre homme et femme est beaucoup plus élevé en Corée (34%), mais significativement plus faible en Autriche et en Belgique (13% et 10% respectivement). De même, les taux d’emploi et de salaire de la population canadienne « non-blanche » sont inférieurs à ceux de la population « blanche ». Bien que de nombreux facteurs contribuent à expliquer pourquoi l’emploi et les salaires des femmes et de certaines minorités ethniques sont plus faibles, les *Perspectives de l’emploi de l’OCDE* suggèrent que la discrimination sur le marché du travail continue de jouer un rôle.

Figure 2.

**L’écart d’emploi entre hommes et femmes varie beaucoup d’un pays de l’OCDE à l’autre**



a) Moyenne pondérée des pays de l'OCDE

Source : OCDE (2008), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.

**Le rapport de l’OCDE note qu’il existe encore des marges de progrès dans la lutte contre la discrimination sur le marché du travail.**

Les pratiques discriminatoires apparaissent persistantes sur les marchés du travail de tous les pays de l’OCDE. Des expériences de terrain conduites dans un certain nombre de pays suggèrent que les minorités ethniques doivent chercher de 40 à 50% plus longtemps que le reste de la population avant d’obtenir un entretien d’embauche, et ce à *curriculum vitae* identique. Dans le même ordre d’idée, un candidat issu d’une minorité ethnique doit être significativement plus qualifié pour avoir la même probabilité d’obtenir un entretien d’embauche après avoir répondu, par courrier, à une annonce d’offre d’emploi. De même, les femmes ont moins de chances que les hommes de trouver un emploi bien rémunéré, et cela peut en partie expliquer que leur taux d’emploi soient plus faibles. Les *Perspectives de l’emploi* montrent que la législation fédérale de lutte contre la discrimination est parmi les plus avancées de l’OCDE, sans toutefois rentrer dans le détail des lois mises en œuvre dans les différentes provinces. L’expérience d’un certain nombre de pays de l’OCDE indique cependant que les mesures légales ne suffisent pas à garantir l’égalité de traitement pour tous. Conduire des campagnes d’information et d’éducation est également crucial pour engendrer les changements culturels nécessaires.

**Encourager les bénéficiaires de pension invalidité et plus généralement, les personnes qui ne travaillent pas, à reprendre un emploi aurait un effet bénéfique sur leur santé mentale.** Dans les pays de l'OCDE, une proportion croissante des nouveaux bénéficiaires de pension invalidité déclare souffrir de maladies mentales. Les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* montrent que certaines conditions de travail stressantes – dont des horaires de travail longs, un rythme de travail très intense et la discrimination sur le lieu de travail – peuvent être à l'origine de problèmes de santé de mentale liés au travail. Reste que dans la plupart des cas, travailler apparaît bénéfique pour la santé mentale. Les personnes sans emploi voient leur état de santé mentale s'améliorer de façon significative lorsqu'elles trouvent du travail, indépendamment du type d'emploi occupé. L'amélioration est moindre, mais encore présente, pour les personnes qui reprennent certains types d'emploi potentiellement stressants, impliquant par exemple de nombreuses heures supplémentaires ou du travail posté.

L'édition 2008 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* est disponible sur le site réservé aux journalistes, protégé par un mot de passe, ou sur demande auprès de la **Division des Relations Media**. Pour de plus amples informations, les journalistes sont priés de se mettre en rapport avec Stefano Scarpetta (tel: +33 1 45 24 19 88 ou e-mail: stefano.scarpetta@oecd.org) ou Paul Swaim (tel: +33 1 45 24 19 77 ou e-mail: paul.swaim@oecd.org), de la Division d'analyse et de politique d'emploi.